

N° D'ORDRE : 2017-58

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Pouvoirs : 3
Excusés : 0
Absents : 1
Qui ont pris part
à la délibération : 20
Date de convocation : 21 mars 2017.

SEANCE DU 27 MARS 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – MME GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18H35) – M. BLANC Romain – MME DEFAUX Catherine (arrivée à 18H35) – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie — M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire — M. LHOMME BERNARD à M. BALLESTER – MME BALS Fabienne à M. HOEHN Gérard.

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

13 - VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne la parole à M. BALLESTER, 1^{er} Adjoint lequel présente à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux la liste des subventions versées dans le cadre du vote du budget primitif de la commune pour l'année 2017.

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention en €	Vote
VELO POUR TOUS	100.00	
FOYER COOPERATIF SOCIO EDUCAT	300.00	
GYMNASTIQUE VOLONT FEMININE	1300.00	
LES LUCIOLES ASSOCIATION	43000.00	
LIGUE CONTRE LE CANCER	300.00	
MEDAILLES MILITAIRES	170.00	
PREVENTION ROUTIERE	150.00	

RACINES MANDREENNES	800.00
SEASIDE COUNTRY	200.00
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE ST MANDRIER	200.00
STE CHASSE LA RENARDE	470.00
STE DES FRANCS JOUTEURS	5000.00
TAHITI ORI	500.00
TENNIS CLUB	500.00
THEATRE SUD VAROIS	500.00
USSM RUGBY	14200.00
VIVONS ENSEMBLE	24000.00
ACCUEIL DE LOISIRS LEI MOUSSI	43000.00
ADPE LES TI MANDREENS	250.00
AMICALE DONNEURS DE SANG	800.00
AMICALE NAGEURS DE COMBAT SECTIO ANC	100.00
AMIS DE LA MAQUETTE MANDRENNE	1000.00
AMIS DE LA NATURE UNION TOURISTIQUE	400.00
AMMAC	100.00
ANSM ASSOCIATION NAUTIQUE ST MANDRIER	1000.00
ASPMAREGAU	200.00
ASS COMBATTANTS VICTIMES GUERRES	400.00
ASS PROTECTION ENVIRONNEMENT	100.00
ASS SPORTIVE L CLEMENT	650.00
ASSM FOOTBALL VETERANS	400.00
ASSOC DES BRAVADEURS	1000.00
ASSOC REBOISEMENT FORET	300.00
ATELIER PROVENCAL	700.00
AVENTURE ET VOUS	100.00

BASKET USSM SECTION	4000.00
BOULOMANES CREUX ST GEORGES	4000.00
BRUISSEMENTS VILLAGE CAP SOLEIL	400.00
CENTRE NAUTIQUE	6350.00
CENTRE PLONGEE ST MANDRIER	7200.00
CHORALE ALLELUIA DE ST MANDRIER	300.00
ECOLE DANSE PRESQU UNE ETOILE	1000.00
ECOLE DE DANSE	2000.00
FOOTBALL USSM SECTION	22000.00
LOU CABANOUN DOU PESCADOU	1000.00
PRESQU ILE EN SCENE	500.00
FEDERATION CAVALAS	1000.00
JUDO AIKIDO CLUB	4500.00
AMICALE ANCIENS ELEVES DES ECOLE DE MECANICIENS	150.00
LA MANDREANE ASSOCIATION	17000.00
ARTS DE LA PRESQ'ILE	200.00
ASS COMITE OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	5000.00

Après avoir donné toutes les précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de bien vouloir voter lesdites subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de bien vouloir verser lesdites subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus.

Monsieur le Maire indique que ne prennent pas part au vote les conseillers municipaux membres du bureau des associations suivantes :

- ASSM Football Vétérans : M. BLANC
- Accueil de loisirs LEI MOUSSI : Mme PICHARD
- ADPE Les ti Mandréens : Mme LABROUSSE
- AMICALE NAGEURS DE COMBAT : M. LHOMME
- ANSM ASSOCIATION NAUTIQUE : M. BOUVIER
- Association des anciens combattants et victimes de guerres : M. KUHLMANN

- Chorale ALLELUIA : Mme ROURE
- Lou cabanoun dou pescadou : M. VENTRE

Le Conseil délibérant, **DECIDE PAR 19 CONTRE ET 1 ABSTENTION (M. COIFFIER)**

- D'approuver la présente liste des subventions versées aux associations pour l'année 2017.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT